



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JUDO-KWAI LANCY 29 novembre 2017

Présent(e)s : Stéphane FISCHER, Axel GIACOMELLI, Gaby TROXLER, Laura FOGLIETTA, Elius FIDANZA

Excusé(e)s :

Invité(e)s : M. Olivier Carnazzola, Maire de Lancy

Procès-verbaliste : Nathalie REVILLOD

Ouverture de l'assemblée à 19h30.

1. Accueil et bienvenue

En ce début de séance, **Stéphane** souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et est ravi de constater un grand nombre de participants pour cette Assemblée générale ordinaire.

Stéphane souhaite également la bienvenue à M. Oliver Carnazzola, responsable du service des sports de la Mairie de Lancy et le remercie de sa présence. M. Frédéric Renevey tient à s'excuser, retenu par d'autres obligations.

2. Désignation de scrutateurs

Selma Stoller est élue en tant que scrutatrice.

Nicolas Rossier est élu en tant que scrutateur suppléant.

Participants à l'Assemblée générale ordinaire : 25 personnes.

Stéphane remercie toutes les personnes présentes.

Vote : la scrutatrice le scrutateur suppléant sont élus à l'unanimité

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2016

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du président et des représentants des sections

4.1 Rapport du Président

Stéphane tient tout d'abord à remercier les personnes présentes à cette assemblée générale ordinaire et remercie également toutes les personnes qui ont œuvré pour que le club fonctionne aujourd'hui et tout particulièrement le comité pour son travail.

4.2 Section Judo

Le nombre des membres est stable, environ 200 personnes. Moins d'inscriptions de petits dès 4 ans., la tendance actuelle est dès l'âge de 6 ans. Le $\frac{3}{4}$ de la section se compose de jeunes de moins de 15 ans. Malheureusement les plus de 15 ans sont moins présents.

Les finances sont bonnes, grâce notamment aux cotisations et aux diverses subventions, telles que J&S, qui est l'une des plus importantes grâce aux nombreux moniteurs-trices, le fonds du sport du canton de Genève, le fonds du service des loisirs du canton ou encore la subvention de 50'000.- de la mairie de Lancy destinée à financer le loyer du club. A noter que cette année, la mairie de Lancy a entièrement financé le remplacement des tatamis du club. Nous tenons, ce soir, à remercier chaleureusement la mairie pour son soutien.

Toutefois, il est constaté qu'il reste encore et toujours des mauvais payeurs. Dès cette année, il a été décidé en comité de "sanctionner" les mauvais payeurs, à savoir, envoi de rappels et dès le 31 12. de l'année en cours, les membres ne seront plus admis sur le tatamis.

De bons rapports sont établis avec l'association cantonale genevoise, plusieurs judokas de communes différentes sont qualifiés chaque année pour les championnats suisses.

Pour conclure, **Stéphane** remercie encore le comité pour leur soutien et leur travail et remercie aussi les vérificateurs aux comptes Patrizia et Dominico pour leur travail.

4.3 Section Aïkido

Elius rappelle qu'en fin d'année passée, Ben, professeur d'aïkido a arrêté les cours pour des raisons de santé.

Avant sa démission, la section avait demandé que soit introduite une 2^{ème} plage horaire pour l'Aïkido.

Pris de cours, Dominique et Elius ont dû assurer les cours dès la rentrée.

Aujourd'hui il est constaté que les cours d'Aïkido ne prennent pas. Elius va rediscuter en comité pour le futur de la section.

4.4 Section Ju-Jitsu

Pierre informe que les cours de self-défense fonctionnent très bien. Cette année, il a été décidé de mixer le judo et ju-jitsu, cela fonctionne bien.

5. Rapport des comptes et rapport de la trésorière

Laura présente les comptes, il en ressort un bénéfice de **Fr. 20'722.27**.

Quelques explications :

Salaires : idem par rapport à l'année précédente.

Subventions : stable.

Matériel : aucun frais, la mairie nous ayant subventionné pour l'achat des tatamis.

Fournitures de bureau : légère hausse, rachat de pc et imprimante.

Cotisations : en hausse dues au montant qui a été relevé.

Timbres-licences : le solde ne représente pas la réalité étant donné que certains membres n'avaient pas payé leur cotisation à la clôture des comptes.

Laura fait remarquer que cette année le résultat de l'exercice comptable est supérieur aux prévisions. En effet, une certaine somme avait été budgétée pour l'achat de nouveaux tatamis. Toutefois, la Mairie de Lancy a subventionné, en totalité, l'achat des tatamis.

De ce fait, le comité a décidé d'introduire pour l'année 2017-2018, une "action" famille (1^{er} enfant 100%, 2^{ème} 50%, 3^{ème} gratuit). L'argent en sus permettra d'avoir une assiette confortable pour les 50 ans du dojo.

6. Rapport du vérificateur aux comptes

Patrizia en qualité de vérificatrice aux comptes annuels du Judo-Kwai Lancy, a contrôlé la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan et de pertes et profits pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Compte tenu des examens effectués par sondages, Patrizia confirme que les soldes des comptes du bilan et du compte de pertes et profits sont justifiés et que, la comptabilité est tenue correctement.

Sur la base de son évaluation, Patrizia recommande l'adoption des comptes annuels et de donner décharge au comité.

Remerciements à **Laura** pour la tenue des comptes.

7. Décharge du comité et du vérificateur des comptes

Vote : Décharge est donnée au comité et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8. Election du nouveau Président, Vice-Président et membres du comité

Proposition du comité, réélection pour 1 an :

M. Stéphane FISCHER, Président

M. Axel GIACOMETTI, Vice-Président et représentant du judo ;

Mme Marta GIROUD, nouvelle comptable, en remplacement de *Mme Laura FOGLIETTA*, démissionnaire ;

M. Yoan MICHEL, nouveau comptable-adjoint, nouvelle nomination ;

Mme Nathalie REVILLOD, secrétaire ;

Mme Gaby TROXLER, coordinatrice des sections ;

M. Elius FIDANZA, représentant de l'Aikido ;

M. Pierre VUISSOUD, nouveau représentant du Jiu-Jitsu en remplacement de *M. Dominique AUER*, démissionnaire.

Une demande écrite est parvenue au comité de la part de M. Sylvain Aellen qui souhaite intégrer le comité. Le comité étant déjà au complet, Stéphane propose à M. Sylvain Aellen d'aider le comité sous d'autres formes, dont ils ne manqueront pas de l'en informer.

Stéphane réitère son souhait de remettre son poste de Président.

Vote : le comité est élu à l'unanimité.

9. Election des vérificateurs aux comptes et du suppléant

Stéphane demande à l'Assemblée générale ordinaire de nommer un(e) vérificateur(trice) aux comptes et son suppléant.

Patrizia Nissile, vérificatrice aux comptes.

Domenico Napolillo Treceno, suppléant.

10. Propositions individuelles et divers

1) Logo Dojo

Stéphane indique que le nouveau logo est presque finalisé.

2) Fabrication de t-shirts et sweet-shirts

Relance concernant la fabrication de t-shirts et sweat-shirts à l'effigie du club.

Stéphane est en attente de la finalisation du logo et ne voit aucun inconvénient pour la fabrication de ces derniers.

3) 50 ans du club

Un appel au bénévole sera lancé courant 2018 pour l'organisation de 50 ans du club en mai 2019. Un comité d'organisation doit être mis en place.

4) Remerciement

M. Olivier Carnazzola, tient à remercier le comité pour leur dévouement tout au long de l'année et constate que le club fonctionne très bien.

Stéphane remercie la Mairie de Lancy pour son soutien tout au long de l'année.

Les sujets étant tous épuisés, la séance est levée à 20h15